



Compte Rendu Sommaire de la SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 Septembre 2014

Le vingt-cinq septembre deux mille quatorze à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Valérie GARDIER, 1^{ère} adjointe déléguée par M. Philippe PRUD'HOMME, Maire absent.

Présents : Mme GARDIER Valérie, M. Richard LESOT, M. DESCHAMPS Jean-Paul,
 Mme FALCINO Lucette, **Adjoints au Maire**
 M. BRUN Vincent, M. CARRERA Patrick, M. COURAGE Xavier, M. CREMON Christophe,
 Mme DALMASSO Stéphanie, M. BRUNET André, M. DI UBALDO Vittorio,
 M. PANISSET Didier, **Conseillers Municipaux**

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Philippe PRUD'HOMME, **Maire** à Valérie GARDIER
 Mme CURTIUS M-Anick à Richard LESOT

Absente excusée :

Mme PONTET Annick

Le conseil municipal a choisi **M. BRUNET André** comme secrétaire de séance.

- **APPROUVE A L'UNANIMITE** le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 28 août 2014
- **ACCORDE** par **11 voix POUR** et **1 ABSTENTION (M. COURAGE)** les délégations consenties au Maire d'une part, et **ACCORDE** les délégations consenties au Maire à la première adjointe en cas d'absence de celui-ci d'autre part.
- **REAFFIRME** par **9 voix POUR** et **3 ABSECTIONS (M. DI UBALDO, M. BRUNET et M. COURAGE) :**
 - *Son opposition ferme à la suppression du Conseil Général*
 - *Son attachement aux services départementaux et à l'action de ses agents*
 - *Le rôle essentiel du Conseil Général de Haute Savoie en matière d'équité territoriale, de soutien aux services publics de proximité et au maintien de l'ingénierie publique en liaison avec les intercommunalités*
 - *Son souhait que l'Etat concentre ses efforts sur des réformes utiles plutôt que de produire de la confusion et de l'incertitude pour les élus concernant l'organisation territoriale*
 - *Dénonce solennellement la campagne mensongère menée au plus haut niveau pour faire croire à nos concitoyens qu'ils gagneraient à perdre leurs services publics locaux*
 - *S'associe solidairement à la démarche des élus de toute la France*
 - *Appelle à la prise de conscience des habitants, des associations, des représentants du monde économique, social, de la santé et organismes professionnels pour s'associer à cette démarche.*
- **AUTORISE A L'UNANIMITE** Le Maire à créer un deuxième poste d'Animateur non contractuel pour l'organisation des Rythmes Scolaires.
- **APPROUVE A L'UNANIMITE** le reversement par le SYANE à la commune d'une fraction de la Taxe Communale sur les Consommations Finales d'Electricité (TCCFE) perçue sur le territoire de la commune.
- **FIXE A L'UNANIMITE** le principe de remboursement de frais de repas et de déplacement du personnel communal
- **DEMANDE A L'UNANIMITE** au Maire d'autoriser le Centre de Gestion de négocier un contrat d'assurance statutaire ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée.
- **AUTORISE A L'UNANIMITE** Le Maire à signer la convention d'assistance administrative à l'établissement des dossiers CNRACL et tous les documents d'y référant.

Séance est close à 21 h 25

Le Maire
 Philippe Prud'homme

